

Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau.

Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit :
« On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé. »

Evangile selon Saint Jean 20,1-2

Et pourtant, c'est bien autour de cet espace vide que va naître l'espérance. Comme le corps de Jésus n'est plus à sa place, Marie Madeleine reconnaîtra le Ressuscité dans l'homme qui apparaîtra quelques minutes plus tard devant elle. Tout commence donc par un paradoxe. Cette incohérence du tombeau vide qui déstabilise et inquiète les disciples les mettra en mouvement, en éveil. Ils entreront progressivement dans une vision différente du monde. La disparition du corps ouvre à une vie nouvelle, puissante et inattendue.

Le récit du tombeau vide et le rite de Pâques nous proposent de laisser un autre type de lumière, une autre expérience naître en lieu et place de ce qui a disparu.

La vie revient. Différente. Surprenante.

Source : Prions en Eglise. Hors série Pâques 2020.

Chaque année, la fête de Pâques rappelle aux chrétiens que la résurrection n'est pas d'abord ce qui doit se passer après la mort mais une réalité nouvelle déjà à l'œuvre aujourd'hui. C'est dans le quotidien des jours que le croyant façonne son visage d'éternité ! Comme le papillon qui sort laborieusement de sa chrysalide, il faut du temps pour que l'homme émerge de sa gangue de terre pour ressusciter et devenir peu à peu à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Émerger de sa gangue !
Qu'est-ce à dire sinon sortir de son "moi biologique" pour devenir une personne vivante, libre et responsable de sa destinée. Sachant aussi que toutes les potentialités spirituelles de l'être humain n'arriveront probablement pas à maturité sur cette terre.

La tradition chrétienne distingue deux naissances. La première est biologique : elle n'est pas choisie et est donnée à tous. La seconde, que Jésus dévoile à Nicodème dans l'évangile selon St. Jean, est spirituelle : "Nicodème, il te faut renaître d'en haut par l'accueil et la croissance en toi de l'Esprit de Dieu" (Jean 3, 3).

L'Esprit est donné à celui qui l'accueille ; il travaille au cœur du croyant et l'invite à humaniser (... à diviniser !) son "moi possessif", replié sur lui-même, en le tournant résolument vers les autres à l'image de Jésus qui lui a montré le chemin. Re-naître, c'est pour le chrétien, chercher à aimer et à servir son prochain à l'exemple du Christ.

Naître et renaître à l'amour construit l'homme, donne un sens à sa vie et fait de lui dès cette vie une personne immortelle. "L'essentiel d'une vie humaine est de sur-vivre, c'est-à-dire de faire exister ce qui est immortel en nous" *Jean Sullivan*.

Ex-ister... mettre au jour, faire sortir de soi, de sa gangue de terre le meilleur de soi, le plus beau, l'immortel... qui survivra !

Cette perspective s'enracine dans l'existence quotidienne : chaque fois qu'un peu d'amour triomphe dans la vie des personnes, des sociétés ou du monde, c'est "un peu" de résurrection, d'avant-goût du Paradis qui se réalise. Pâques, c'est déjà aujourd'hui le oui à la vie, le oui à l'amour ; le oui à tous "ces oui" qui donnent sens et qui ouvrent l'avenir.

Joyeuses résurrections à tous.

Ressusciter aujourd'hui

André Dawance
Doyen

Une attente non satisfaite

ON attendait une ouverture du pape dans le débat autour du ministère presbytéral et, notamment, une réflexion sur le lien entre accès au sacerdoce et célibat. Les conditions de vie des communautés chrétiennes, notamment en Amérique Centrale et du Sud, mais aussi en Afrique, conduisent à envisager l'ordination d'hommes mariés. Celles d'Europe de l'Ouest imposent aussi cette question de plus en plus.

La parution récente d'un livre cosigné par le Pape Benoit XVI a suscité beaucoup d'interrogations : il cautionne un lien non révisable entre célibat et état sacerdotal.

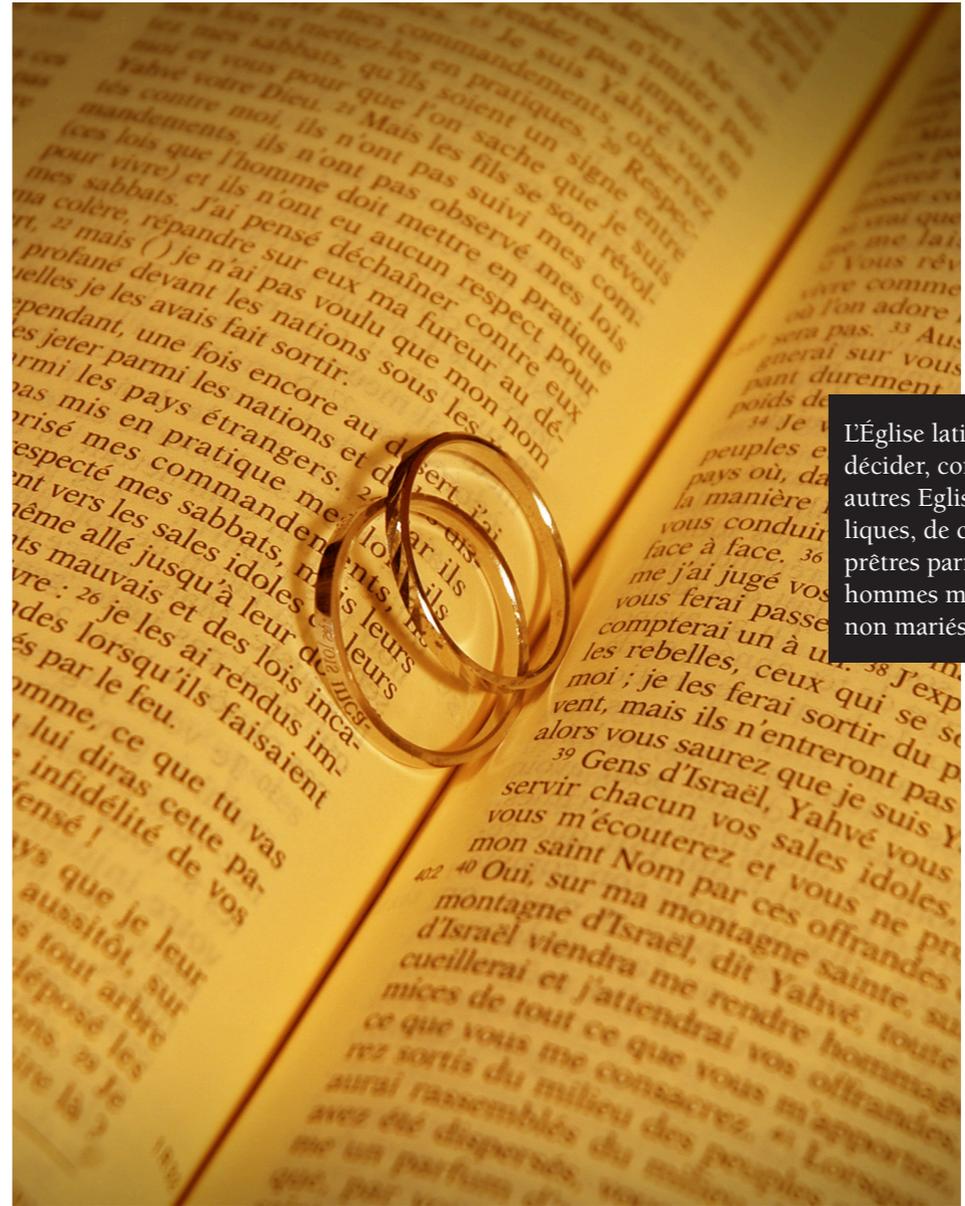
Quelques réflexions permettront de situer la question, d'éviter des raccourcis amenant de tristes erreurs et de préciser la nature du sacerdoce chrétien.

Le lien obligatoire sacerdoce-célibat n'est imposé que par l'Eglise catholique latine. "Eglise catholique" désigne les communautés chrétiennes rattachées à l'Eglise de Rome (il y a d'autres "catholiques" que les "latins", par exemple les Eglises orientales de rite non latin) ; "latine" désigne une discipline rituelle (une manière de célébrer) et juridique (les

règles définies par le droit canon propres à ces Eglises). Des Eglises catholiques (les Eglises orientales) n'imposent pas ce lien et ordonnent des hommes mariés.

Le lien célibat-prêtrise, choisi par l'Eglise latine, est d'ordre uniquement juridique contrairement à ce que le livre cité et l'opinion courante prétendent. L'Eglise latine a décidé de choisir ses prêtres parmi des hommes non-mariés (une règle canonique). Le célibat des prêtres est certes apparu sans doute assez tôt dans l'Eglise, pour des raisons spirituelles, mais, durant le premier millénaire du christianisme, il s'agissait, pour les prêtres, de renoncer aux relations intimes avec leurs épouses pour honorer leur statut « sacré » et, notamment, être dignes de célébrer l'eucharistie. Cette abstinence du samedi consacrait une conception du sacerdoce copiée, indûment, sur le sacerdoce de l'Ancien Testament. Ce n'est qu'au XII^{ème} siècle que le célibat comme "non-mariage" devint la règle, sanctionnée par le Concile de Trente, au XVI^{ème} siècle.

Cette décision "canonique" (de droit), est donc située historiquement, justifiée par une conception discutable du sacer-



L'Eglise latine pourrait décider, comme les autres Eglises catholiques, de choisir ses prêtres parmi des hommes mariés ou non mariés.

doce. Elle peut donc être abrogée du jour au lendemain : l'Eglise latine pourrait décider, comme les autres Eglises catholiques, de choisir ses prêtres parmi des hommes, mariés ou non mariés.

Le lien prêtre-célibat, dans l'Eglise latine, s'est imposé en conséquence de plusieurs raisons factuelles que la théologie a justifié et valorisé en leur surimposant une signification spirituelle, donnant à penser que ce lien était originel, sinon même imposé par le Christ. Comme on l'a déjà noté la sacralisation de l'état sacerdotal inspirée par celles des prêtres du temple de Jérusalem a contraint les prêtres à s'abstenir comme eux de relations sexuelles avant leur service. Progressivement, on a jugé plus clair et... plus sûr d'éviter qu'il y ait relation conjugale : l'abstinence est devenue non-mariage et donc célibat.

Des raisons plus "pratiques" ont justifié ce choix. Ainsi on évitait le danger que la condition familiale du prêtre pouvait engendrer une dispersion des biens de l'Eglise.

La nature du sacerdoce chrétien

Les quatre rêves du pape François ■

Dans « Querida Amazonia » le pape François partage ses réflexions et ses espérances à la suite du synode qui s'est penché sur l'Amazonie, en octobre 2019. Au-delà des conditions particulières à l'Amérique du Sud, le document engage dans la construction de l'Eglise et relève les défis qui se présentent à elle.

Ou encore une spiritualité discutable de l'état sacerdotal : une valorisation du prêtre agissant "in persona Christi" a conduit à développer une spiritualité du prêtre époux de sa communauté, totalement consacré à celle-ci et à magnifier son inconditionnelle disponibilité.

Ainsi donc historiquement explicable, la liaison du prêtre-célibat reste factuelle. Sa spiritualisation sans fondements oblitère la nature profonde et l'originalité du "sacerdoce" chrétien. Il faudrait d'ailleurs préférer parler du "presbytérat".

6 Le Nouveau Testament ne connaît pas en effet une structure sacerdotale des premières communautés. Seul le Christ est le Grand Prêtre de la nouvelle Alliance.

Les presbytres sont au service des communautés pour qu'elles soient rassemblées au nom du Christ et, ainsi, deviennent son Corps vivant, l'église, par leur communion fraternelle.

Ainsi donc le ministère (et ce mot est synonyme de service) du prêtre consiste d'abord à être le signe que les chrétiens localement rassemblés le sont parce qu'ils sont convoqués ("Ekklesia" - Eglise = convocation) par le Christ Seigneur et non

comme une fraternelle des amis de Jésus.

Le ministère du prêtre consiste ensuite et en conséquence à prendre soin de l'Eglise locale pour qu'elle réponde à sa vocation. En cela son ministère est non pas une vocation (proche de celle d'un moine) mais une fonction. Et la sanctification du prêtre n'exige pas un état de vie mais le souci de construire une Eglise locale en toutes ses dimensions : le devoir et la "sainteté" du prêtre s'identifient à son labeur pastoral. Le "curé" a la charge et le soin (curia) de la portion du Peuple de Dieu qui lui est sacramentellement confiée.

Le Pape Paul VI (Sacerdotalis caelibatus, 1967) rappelait très justement que si la valeur spirituelle du célibat convenait à l'état de vie du prêtre, comme une qualité (n° 15), la vocation sacerdotale restait distincte "du charisme qui fait choisir le célibat comme état de vie consacrée".

Ces précisions nous conduisent à conclure que les débats autour du célibat s'égarèrent si n'est mise à l'avant plan la seule question vitale : qu'est-ce qu'une Eglise locale ? Comment la construire ? De quoi a-t-elle besoin ? Tout le reste n'est que modalités historiques et passagères.

Michel Teheux

Ces quatre rêves formulés par le pape pour l'Amazonie ne seraient-ils pas aussi ceux qui devraient nous animer ici et maintenant pour notre Eglise qui est à Huy ?

Rêve social

Le pape dénonce toute forme de néo-colonialisme économique qui sert les intérêts de minorités ou des entreprises multinationales au détriment des droits et de la dignité des peuples amazoniens qui, dépossédés de leurs terres et contraints de migrer vers les périphéries des grandes villes se retrouvent asservis par la misère. Cette injustice est un véritable crime et exige de trouver des alternatives sociales pour leur rendre leur dignité.

Rêve culturel

L'exploitation ne détruit pas seulement l'environnement, elle prive les peuples de leur identité culturelle. Les Amazoniens sont spoliés de leurs racines. Le rêve du pape est la sauvegarde des identités culturelles multiples de ces populations et un dialogue interculturel qui enrichit les identités.

Rêve écologique

Il faut préserver la création en mettant une limite à l'exploitation des ressources, laquelle se retourne contre les populations locales, mais met également en danger la planète entière étant donné l'importance du « biome » qui est l'Amazonie.

Rêve ecclésial

L'Eglise en terre d'Amazonie doit avancer dans l'inculturation de l'annonce de l'Evangile pour porter à sa plénitude ce qui fait la richesse de la culture locale. Ainsi l'Eglise s'enrichira de ce que l'Esprit a déjà semé.

Collégiale Notre-Dame à Huy

Du samedi 6 juin au dimanche 13 septembre 2020

Tous les jours de 13h à 18h, sauf le lundi

Exposition

Les amis de Théoduin

Saints et Saintes du doyenné de Huy

Encouragés par le succès rencontré par les expositions BALTHAZAR en 2016 et MARYAM en 2019, la collégiale Notre-Dame et Saint-Domitien à Huy, patrimoine majeur de Wallonie, accueillera du 6 juin au 13 septembre une nouvelle exposition.

Sous le titre Les amis de Théoduin. Saints et Saintes du doyenné de Huy, la manifestation réunira une soixantaine d'œuvres choisies au sein du patrimoine ancien des édifices religieux.

Depuis le Moyen Âge, églises et chapelles ont accueilli des hommes et des femmes en quête de salut, de consolation, de guérison, voire de miracles. Le plus souvent, ils adressaient leur prière aux statues de saints et de saintes, personnages familiers dont ils connaissaient l'histoire et qui servaient d'intercesseurs auprès du Divin.

Aujourd'hui, la pratique dévotionnelle diminue fortement, le souvenir de ces figures tant explorées par nos aïeux s'estompe, leur incarnation dans la pierre, le bois ou le métal est même menacée.

L'exposition Les amis de Théoduin. Saints et Saintes du doyenné de Huy sera l'occasion de faire ou de refaire connaissance avec des créations artistiques souvent empreintes de bonhomie, mais aussi d'actualiser l'inventaire de notre patrimoine en faisant un bilan d'œuvres toujours en place, en bon, moyen ou piètre état sanitaire, bien ou peu sécurisées, d'œuvres déplacées, volées ou perdues...



■ Actualité... et cas de conscience. Mendicité, je donne ou pas ?

Au gré des rencontres en ville ou lors de réunions, nous nous interrogeons périodiquement, avec malaise parfois ou sentiments de culpabilité, sur la question complexe de la mendicité.

- "Je donne ou pas ?"

Et nous voilà embarqués dans un véritable dilemme !

Cette femme recroquevillée sur le trottoir un gobelet à la main ou cet homme qui conte son histoire de précarité, et tous les autres... pourquoi sont-ils dans nos villes ?

Avouons-le, peu de passants sont dans l'indifférence et notre esprit imagine bien des raisons à la mendicité, et pas toujours bienveillantes.

Cette dame qui boite est-elle vraiment handicapée ? Et celle qui réclame des draps de lit pour

ensevelir son mari ou des Pampers pour son enfant, nous manipulent-elles ?

Et cet homme en bonne santé recherche-t-il vraiment un emploi ?

Et puis, à quoi va servir l'argent que je donne ? A l'alcool, la drogue, l'exploitation ?

N'ont-ils pas droit au CPAS ?

Bref, on sent que la société a attribué aux mendiants un statut qui

les plongent dans une situation d'exclusion et de marginalité à laquelle on s'habitue pour un temps mais il faut le reconnaître, notre conscience reste perturbée !

Alors prenons le problème autrement : et si derrière la demande d'argent se cachait surtout une demande de relation, de sollicitude, de bienveillance, de considération et d'écoute ?

Il y a déjà une réflexion sur la manière de donner pour éviter que le don ne soit humiliant !

Et quand nous croyons bien faire en conduisant ces personnes fragilisées dans un magasin ou dans un fast-food ou encore à St Vincent de Paul, que vont-elles faire avec toutes ces baguettes et ces tranches de fromage si tout le monde s'y mettait ?

N'ont-elles pas droit, elles aussi, de consommer comme une personne insérée socialement ?

Est-ce encore un don gratuit si on dicte à la personne précarisée ce qu'elle doit en faire ?

Car finalement, elles ont peut-être besoin avant tout d'un téléphone et d'une carte prépayée pour être joignable lorsqu'il y a du travail ;

ou d'un trajet en train pour rejoindre un abri de nuit ou...

A l'expérience, on se rend compte qu'en engageant la conversation, on apprend beau-

coup sur chacune d'elles, sur le pourquoi de leur demande initiale d'argent.

S'arrêter et bavarder a alors parfois plus de valeur que 2 euros donnés !

On parle beaucoup aujourd'hui du mot "bienveillance", mot à la mode sans doute mais qui indique "une vigilance sensible et délicate pour l'autre, dans le respect de ce qu'il est, en pratiquant une écoute attentive et positive" (La Croix)

Ne vous faites pas d'illusion : vous serez encore floués parfois ou manipulés mais nous aurons reconnu en la personne précarisée ayant eu souvent moins de chance que nous dans l'existence, le statut d'Être humain

Peut-être qu'en retour, nous aurons donné plus de sens à nos vies.

Et il n'y a qu'un seul baromètre : c'est la joie ressentie personnellement et le regard lumineux de l'autre ! Essayez !

- « Parfois je donne et parfois pas ».
- « Parfois je fais un détour ou je passe sans les regarder ».
- « Parfois je reviens sur mes pas et je donne ».



Anne Charpentier